

■ **KOHAR SA**, à Lausanne, acquisition et administration de participations (FOSC du 25.03.2004, p. 12). Statuts modifiés le 2 avril 2004. Capital-actions porté de CHF 2'000'000 à CHF 5'000'000 par l'émission de 3'000 actions au porteur de CHF 1'000. Capital-actions entièrement libéré: CHF 5'000'000, divisé en 5'000 actions au porteur de CHF 1'000.

Journal no 4006 du 16.04.2004
(02228556 / CH-550.1.038.247-8)